



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22477
10 avril 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS ET ARABE

LETTRE DATEE DU 10 AVRIL 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DU KOWEIT AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, je souhaite vous faire savoir que l'Etat du Koweït coopérera pleinement avec l'Organisation des Nations Unies pour assurer le succès des tâches que la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït entreprendra conformément à votre rapport (S/22454 et Add.1 à 3) daté des 5 et 9 avril 1991, relatif à l'application du paragraphe 5 de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité, rapport que le Conseil a approuvé dans sa résolution 689 (1991) du 9 avril 1991.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Mohammad Al SALLAL
